

RÉORGANISATION DES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS : L'ACTION SOCIALE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Trois questions aux élus de la solidarité



Brigitte Fouré,
Vice-Présidente des Solidarités pour l'enfance et la famille



Isabelle Lagarde,
Vice-Présidente des Solidarités pour les personnes âgées et handicapées



Samuel Cazenave,
Vice-Président des Politiques solidaires de l'emploi et de l'économie

Que recouvre la dénomination Territoire d'action sociale ?

« Le Département a pour mission d'assurer l'action sociale de proximité au travers de structures mises en place de façon harmonieuse et équilibrée sur l'ensemble du territoire. La Charente compte 21 Maisons départementales des solidarités (MDS) qui accueillent les usagers. Elles sont désormais regroupées, pour la gestion administrative, en 5 Territoires d'action sociale*. Ce choix, le Département l'a fait pour épouser au mieux et logiquement, le périmètre des nouvelles communautés de communes et d'agglomérations. L'amélioration des coopérations avec les acteurs sociaux intercommunaux est ainsi visée. »

Une organisation plus actuelle pour quelles missions ?

« En matière d'action sociale, le Département a en charge l'aide aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap... Toutefois les principales missions directement intéressées par la nouvelle organisation des Territoires d'action sociale sont la protection de l'enfance, la protection maternelle et infantile (PMI), l'accompagnement et l'insertion des personnes allocataires du RSA. »

En quoi est-ce un plus, par exemple pour l'insertion ?

« Nous souhaitons impulser une nouvelle dynamique d'insertion. L'objectif est d'accompagner les personnes allocataires du RSA en renforçant l'accès à l'emploi. Dans ce domaine, l'intervention des travailleurs sociaux du Département répartis dans les Territoires d'action sociale sera déterminante par la connaissance qu'ils ont de la population concernée. Avec également le déploiement du dispositif @tout Charente emploi, dont l'expérimentation a montré l'efficacité, le Département fait de la promotion de l'insertion l'une de ses priorités 2018. »

*Retrouvez la nouvelle carte des MDS et leurs coordonnées sur le site du département : www.lacharente.fr - rubrique Solidarité

QUELQUES CHIFFRES :



21
Maisons départementales des solidarités



240
agents



80 000
usagers accueillis par an (chiffre 2016)



340
assistants familiaux (pour l'Aide sociale à l'enfance)



155 000
entretiens téléphoniques avec les usagers (chiffre 2016)

LES MISSIONS DES MAISONS DÉPARTEMENTALES DES SOLIDARITÉS



Prévention et protection de l'enfance



Insertion des personnes en difficulté



Protection des personnes vulnérables



Protection Maternelle et Infantile (PMI)